

Nous sommes en train de développer aussi, monsieur le Président, des liens privilégiés avec les pays de la périphérie de l'Asie, un autre réseau de pays qui partagent des buts et des aspirations en commun avec nous, qu'il s'agisse de commerce et même d'un désir d'améliorer le niveau de vie de leurs gens. D'ailleurs, le député de Vancouver—Kingsway (M. Waddell) a mentionné tout à l'heure qu'il voyait peut-être comme une menace ce nouvel élan d'accord avec les pays de la périphérie de l'Asie, et moi, monsieur le Président, je vous dis très simplement que ce n'est pas une menace, comme la fierté du Québec, son désir de s'exprimer à l'intérieur de notre grand pays, n'était pas une menace pour le pays, et nous l'avons reconnu. Nous savons aujourd'hui qu'en faisant la force de nos régions, de nos provinces, de nos cultures, nous faisons la force du pays. Alors il ne faut pas craindre la venue des idées d'ailleurs et les nouvelles alliances qui peuvent confirmer notre culture et notre identité et non lui nuire.

Par sa reconnaissance du besoin d'un dialogue suivi avec le Québec, notre gouvernement a pu réaliser une percée historique dans ses relations avec cette province. Les décisions relatives à la culture et aux communications sont maintenant préparées dans un esprit de coopération et de bonne entente, un esprit qui n'avait jamais existé auparavant entre Ottawa et Québec. On le voit d'ailleurs, monsieur le Président: le deuxième Sommet de la francophonie qui va avoir lieu chez nous et, pendant 20 ans, on n'a pas réussi à tenir un Sommet de ce genre, mais là nous en sommes rendus à notre deuxième!

Notre gouvernement peut être satisfait de son bilan en ce qui concerne l'appui accordé aux instruments culturels. Il a en effet créé des organismes culturels, lancé des programmes d'aide et adopté des règlements et des mesures fiscales à cet égard. Il est indéniable que ces initiatives jouent un rôle essentiel en stimulant et en soutenant les réalisations culturelles de notre pays. Nos négociateurs le font clairement savoir aux Américains. Il n'est pas question de toucher à ces institutions ni à notre capacité souveraine de prendre des mesures nouvelles ou différentes selon l'évolution de notre situation.

● (1650)

[Traduction]

Les députés ministériels ont souvent parlé des besoins particuliers de nos artistes et de nos créateurs et de la nécessité de maintenir des programmes de soutien à l'intention des industries culturelles. Nous ne nous sommes pas contentés d'en parler. Nous avons manifesté notre engagement en adoptant des mesures judicieuses, bien planifiées et positives destinées à répondre directement aux préoccupations exprimées par les milieux artistiques et culturels.

Quand le gouvernement est arrivé au pouvoir, il s'est lancé dans un programme de consultations approfondies et intensives touchant presque tous les aspects du domaine culturel. Nous avons pris connaissance de plusieurs rapports présentés à la Chambre par le comité permanent chargé d'étudier les divers aspects de la culture et des communications. Ce sont des rapports mûrement réfléchis, très utiles au ministre pour préparer les textes législatifs. Une partie de cette législation a déjà été présentée, et le reste va suivre. Nous ne nous contentons pas de parler d'aider les industries culturelles.

*Les subsides*

Loin de nous en tenir aux consultations, nous avons agi. Grâce à ces actions, nous avons clairement montré aux Canadiens et aux Américains, qui nous écoutent, qu'il n'était pas question de négocier l'aptitude des Canadiens à s'exprimer au Canada et dans le monde entier.

J'aimerais rappeler aux députés quelques-unes de ces initiatives afin de nous permettre de porter un jugement plus éclairé sur la motion dont nous sommes saisis. La Loi sur Investissement Canada a été l'une des premières initiatives législatives de notre gouvernement. Les préoccupations culturelles occupent une place centrale dans cette loi, qui accorde un statut spécial aux industries culturelles, et les soumet à des procédures d'examen plus rigoureuses. Le message est parfaitement clair.

Dans la même veine, le gouvernement a adopté une politique de l'édition destinée à protéger la santé de l'industrie canadienne de l'édition. Nous avons aussi mis sur pied un solide programme de développement de l'édition de nouveaux livres, et nous avons accru le financement du Conseil des arts du Canada afin d'aider les écrivains canadiens. Le gouvernement a aussi créé un nouveau fonds de production et de distribution de longs métrages et un fonds d'aide aux activités de doublage et de sous-titrage.

Nous avons ouvert les portes afin de permettre à l'industrie cinématographique de bénéficier d'autres programmes gouvernementaux auxquels elle n'avait pas accès auparavant. Les crédits à la formation d'Employ et Immigration Canada ont par exemple servi à aider Norman Jewison à créer un institut du film à Toronto.

[Français]

Nous avons mis sur pied le programme d'aide à l'industrie de l'enregistrement sonore afin d'encourager le secteur canadien du disque à produire et à mettre en marché des programmes et des produits musicaux. Nous avons affecté des crédits supplémentaires au Conseil des arts du Canada pour améliorer l'accès aux arts d'interprétation partout au Canada et stabiliser le plus possible la situation financière des entreprises artistiques. Nous avons instauré le droit de prêts publics qui indemnise les auteurs canadiens pour le prêt de leurs oeuvres par les bibliothèques. Cela ne s'est jamais vu, monsieur le Président. Nous avons établi un fonds spécial destiné à accroître l'efficacité et l'accessibilité des archives publiques et des bibliothèques. Nous avons adopté des nouvelles mesures en matière de télévision de langue française. Nous reconnaissons le caractère distinct de la radiodiffusion de langue française et considérons comme étant de première importance le besoin de concevoir des politiques précises en fonction de ces réalités propres. Le gouvernement croit fermement à l'amélioration du choix des émissions offertes en langue française partout au Canada. Pas juste au Québec, partout au Canada! C'est pourquoi nous participons au niveau canadien, à la chaîne française de TV Ontario et, au niveau international, au réseau TV-5, dont les émissions sont diffusées en Europe et en Afrique. Nous faisons donc partie, monsieur le Président, de la grande fraternité française dans le monde entier.

[Traduction]

Pour l'instant, le gouvernement prépare une mesure législative sur l'octroi de permis d'importation de films au Canada. Cette mesure permettra au Canada pour la première fois en